

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Ce document annule et remplace le procès-verbal N° P147523 - DE/1 daté du 08/10/2015

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 8 octobre 2015**N° P147523 - DE/4**

et annexe de 3 pages

- Matériau présenté par :** EGGER Panneaux et décors
BP1
Avenue d'Albret
40371 RION DES LANDES
et
Usine de Rambervillers
ZI Blanchfontaine
88700 RAMBERVILLIERS
- Marque commerciale :** STRATIFIE EGGER MED
- Description sommaire :**
- Composition globale :** Stratifié décoratif constitué de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables.
 - Application :** Agencement intérieur, mobilier.
 - Masse :** (1100 ± 80) g/m²
 - Epaisseur :** (0,8 ± 0,1) mm
 - Coloris :** Divers
- Rapport d'essais :** N° P147523 - DE/4 du 9 octobre 2015
- Nature des essais :** Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995).
NF P 92-507 (Février 2004)
- Classement :** **M2** SUR FACE DECOR

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P147523 - DE/4 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 4 pages.

Trappes, le 9 octobre 2015



Ce document annule et remplace le procès-verbal N° P147523 – DE/1 daté du 08/10/2015

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 9 octobre 2015

N° P147523 - DE/4

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : EGGER Panneaux et décors
Date et référence de la commande : Commande n° 4505654505 du 22/09/2015.
Producteur : EGGER Kunststoffe GmbH & Co.KG
Im Weilandmoor 2
38518 GIFHORN
Allemagne
Marque commerciale et référence : STRATIFIE EGGER MED
Composition globale : Stratifié décoratif constitué de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables.
Caractéristiques attestées par le demandeur :
Masse : (1100 ± 80) g/m²
Epaisseur : $(0,8 \pm 0,1)$ mm
Coloris : Divers

suite du rapport page suivante

Annexe page 2

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 17/09/2015

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : Du 28 au 30/09/2015.

4. RESULTATS**4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT**

	Eprouvette 1 U708	Eprouvette 2 H1582	Eprouvette 3 U999	Eprouvette 4 U999	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	70	26	33	35	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	6	12	18	12	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	38	63	48	45	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	1.4	6	8	5	5
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

5. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT.

6. **CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M2 SUR FACE DECOR

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. **DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 9 octobre 2015



La Responsable du Pôle Energie,
Environnement et Combustion

Noëlle LOFERME - PEDESPAN

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.